

Le gouvernement pas assez efficace POUR CRÉER DES PLACES

► Dans un nouveau rapport, la Cour des comptes estime que la Fédération Wallonie-Bruxelles est à la traîne.

► La Cour des comptes a publié un rapport très critique vis-à-vis de la réponse du gouvernement en place en Fédération Wallonie-Bruxelles à la question de la création de places dans des écoles.

Il s'agit en effet de l'un des grands enjeux en matière d'enseignement et l'institution estime que le gouvernement n'a pas été assez proactif en la matière.

Dans la ligne de mire de la Cour des comptes, le système d'appel à projets mis en place par le gouvernement.

Selon la Cour, ce système ne suffit pas à anticiper le manque de places qui s'annonce en lien avec l'évolution démographique du pays.

"La Cour ne peut se prononcer

sur le caractère suffisant de ces enveloppes annuelles pour atteindre les objectifs de création de places et répondre au besoin lié à la croissance démographique", indique-t-elle.

"La Cour remarque que les budgets totaux consacrés aux bâtiments scolaires sont en forte baisse puisqu'ils atteignent seulement, si on élève les 20 mil-

lions alloués au nouveau fonds de création de places, le niveau

de 2013", note-t-elle encore.

Françoise Bertieaux, députée MR, ne se montre pas surprise. "Ce que la Cour des comptes indique dans son rapport ne nous surprend pas. On le sentait sans avoir pu l'objectiver. Au MR, on a la conviction qu'il y a absence de gouvernance sur ce dossier. On a eu l'impression tout au long de la législature qu'il n'y avait de créations de places dans des écoles que grâce à des initiatives privées. Ce sont les parents qui doivent prendre les choses en main", estime-t-elle.

DES CRITIQUES AUXQUELLES a répondu Eric Etienne, le porte-parole de Marie-Martine Schyns, ministre de l'Enseignant de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

"On a fortement accéléré par rapport à ce qui avait été fait jusque-là."

"C'est un peu fort de nous accuser de n'avoir rien fait au cours de la législature! On a fortement accéléré par rapport à ce qui avait été fait jusque-là. Nous

avons décidé de consacrer une aide structurelle pour la création de nouvelles places et dans la foulée, on a lancé un appel à projet annuel de 20 millions d'euros pour concrétiser de nouveaux projets d'écoles. Chaque année, on accorde automatiquement 20 millions d'euros en plus du budget ordinaire qui est consacré à la création de nouvelles places."

Il rappelle également que quatre nouvelles écoles ouvriront leurs portes à Bruxelles en septembre prochain.

Ma. Be.